



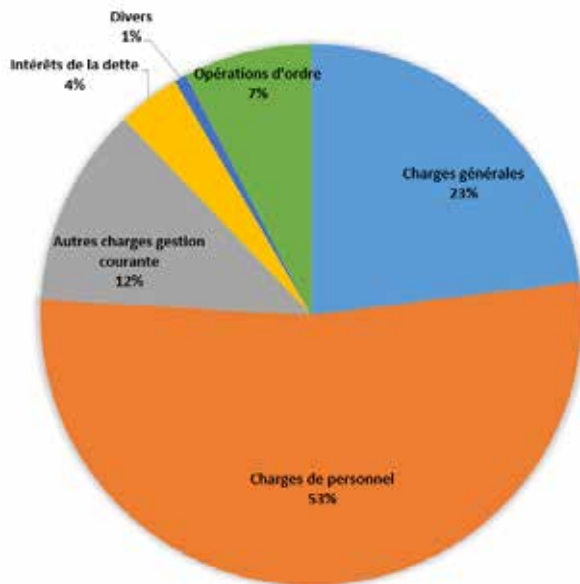
Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (€)		Recettes de fonctionnement (€)	
Charges générales	1 220 121,39	Atténuation de charges	110 238,25
Charges de personnel	2 794 729,14	Produits des services	651 048,60
Autres charges gestion courante	632 603,05	Fiscalité - produit des 3 taxes	1 956 130,00
Intérêts de la dette	197 782,70	Autres impôts et taxes	1 228 304,64
Divers	38 076,68	Dotations et subventions	1 167 928,65
Opérations d'ordre	406 700,01	Autres produits divers	181 225,01
		Opérations d'ordre	152 398,67
TOTAL	5 290 012,97	TOTAL	5 447 273,82

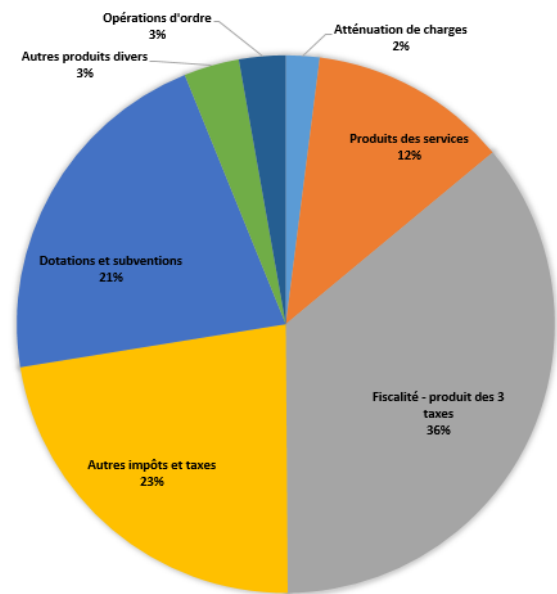
SOIT UN EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT EN 2016 : 157 260 €

(Hors report de l'exercice précédent)

Dépenses de fonctionnement 2016



Recettes de fonctionnement 2016



Déficits de fonctionnement des principaux services publics en 2016

	Dépenses 2016	Recettes 2016	Déficit de fonctionnement 2016	Déficit de fonctionnement 2015
	(inclus frais de personnel)	(inclus tarification aux usagers)		
Multi-accueil Ribambelle	559 752 €	431 166 €	128 586 €	145 490 €
Ecole municipale de musique	149 819 €	65 634 €	84 185 €	85 746 €
Location des salles municipales (Champcornu, Boisragon, Chavagné, Halles)	26 741 €	11 737 €	15 004 €	12 722 €
Hélianthe	139 800 €	42 533 €	97 297 €	79 675 €
Cinéma – salle culturelle Clouzot	131 380 €	63 061 €	68 319 €	52 319 €
TOTAL	1 007 492 €	614 131 €	393 391 €	375 952 €

À retenir

En 2016, la Commune a réglé 732 000 € aux entreprises et commerçants Deux-Sévriens, dont 192 000 € aux entreprises, commerçants et artisans Créchois au titre de travaux, fournitures et prestations de services.



Taux de fiscalité

	Taxe d'habitation	Taxe foncier bâti	Taxe foncier non bâti
LA CRECHE	14,81%	13,24%	50,16%
SAINT-MAIXENT-L'ECOLE	16,81%	20,30%	92,31%
VOUILLE	17,28%	22,47%	75,66%
AIFFRES	15,08%	21,71%	82,80%
CHAURAY	14,96%	15,72%	77,44%
NIORT	21,97%	30,29%	78,47%
SAINT-GELAIS	15,42%	22,63%	82,45%

Comparaison des taux de 2016 avec les Communes voisines

LES INVESTISSEMENT

 EXTENSION DE L'HÔTEL DE VILLE : 422178 €



 VOIRIE ET RÉSEAUX : 160 214 €
Quelques exemples...



 ÉQUIPEMENT DES ÉCOLES : 106 084 €

 ÉCLAIRAGE PUBLIC : 51 192 €



 VÉHICULES : 37 692 €



(Montants TTC)

TS 2016 : 1 310 951 €

TRAVAUX BÂTIMENTS : 43 545 €



MATÉRIEL ASSOCIATIF : 14 326 €



AGENDA 21 : 8 550 €



PROJET DE RÉNOVATION DU STADE GROUSSARD : 50 259 €



PROJET DE RÉNOVATION DU QUARTIER DES HALLES : 37 334 €



DÉVELOPPEMENT DURABLE

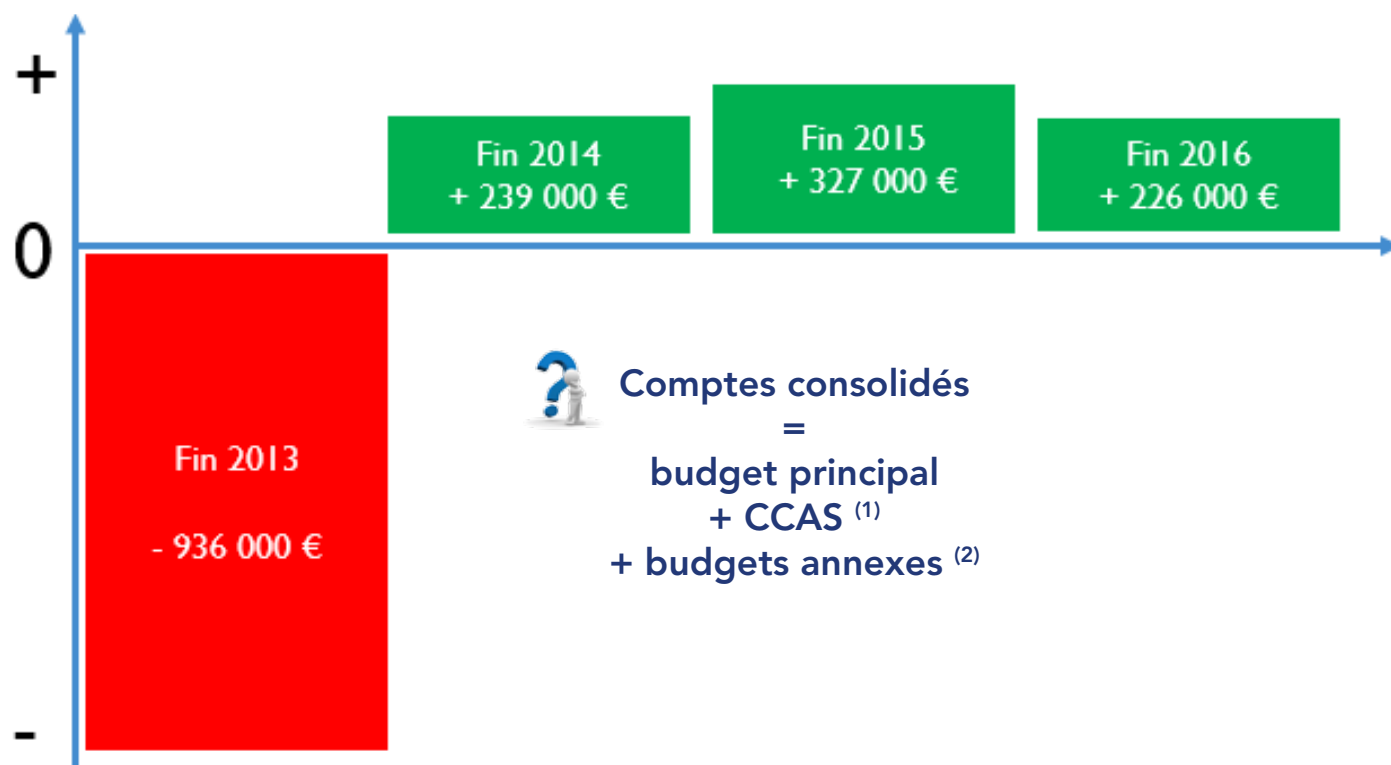


Une naissance, un arbre

RÉSULTATS 2016 - Synthèse



Résultats des comptes consolidés de 2013 à 2016



(1) CCAS : Centre communal d'action sociale

(2) Budgets annexes : assainissement jusqu'en 2014 / Hélianthe, cinéma, locations de salles municipales à partir de 2015

Capacité d'autofinancement et ratio de capacité de désendettement 2008-2016

Années	Encours dette au 31 décembre	CAF Brute	Capacité de désendettement (années)
2008	6 852 148 €	610 466 €	11,22
2009	6 717 000 €	743 050 €	9,04
2010	6 447 353 €	910 949 €	7,08
2011	6 037 883 €	1 134 424 €	5,32
2012	5 656 337 €	1 094 932 €	5,17
2013	5 597 686 €	904 874 €	6,19
2014	5 707 966 €	804 164 €	7,10
2015	5 265 004 €	326 732 €	16,11
2016	5 264 408 €	439 255 €	11,98

Les efforts réalisés en 2016, notamment sur la gestion de la masse salariale, permettent d'améliorer la capacité d'autofinancement (CAF) de la Commune par rapport à 2015. Cet effort doit être poursuivi.



BUDGET 2017 - Fonctionnement

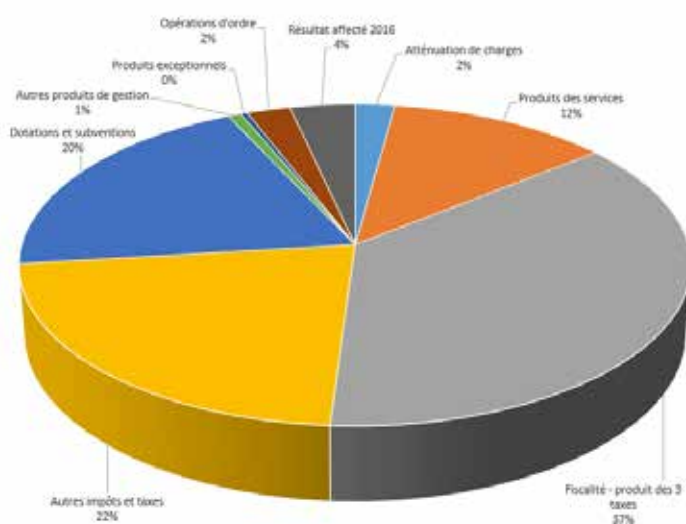


Section de fonctionnement du budget principal

Dépenses de fonctionnement (€)		Recettes de fonctionnement (€)	
Charges générales	1 220 000,00	Atténuation de charges	120 000,00
Charges de personnel	2 880 000,00	Produits des services	672 000,00
Autres charges de gestion courante	645 200,00	Fiscalité - produit des 3 taxes	2 058 854,00
Intérêts de la dette	206 000,00	Autres impôts et taxes (*)	1 231 934,00
Divers	37 500,00	Dotations et subventions	1 111 663,00
Opérations d'ordre	373 457,81	Autres produits de gestion	40 000,00
Virement pour investissement	221 834,98	Produits exceptionnels	20 100,00
		Opérations d'ordre	131 957,81
		Résultat affecté 2016	197 483,98
TOTAL	5 583 992,79	TOTAL	5 583 992,79

(*) dont 933 000 € versés par la Communauté de Communes pour compenser le transfert des taxes sur les entreprises

Recettes de fonctionnement



La fiscalité locale

Les taux votés pour 2017

Taxe d'habitation : 15,11 %
 Taxe foncier bâti : 13,50 %
 Taxe foncier non bâti : 51,16 %

A noter !
 Le taux de taxe d'habitation de La Crèche reste dans la fourchette basse par rapport aux Communes environnantes et très inférieur à celui des Villes de même taille.



Évolution des taux de fiscalité depuis 2009

Quelques exemples Créchois d'évolution de la fiscalité entre 2013 et 2016

(Taxe d'habitation + taxe foncier bâti)

Couple avec un enfant, né en 2014, dans un village de La Crèche + piscine (120 m²)



+ 7 € soit + 0,76 %

Couple avec 1 personne à charge dans une maison du centre bourg (105 m²)



+ 45 € soit + 6,80 %

Couple avec 1 personne à charge dans un village du nord de La Crèche + piscine (160 m²)



+ 59 € soit + 6,64 %

À noter : le taux de l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation passe de 14 % en 2016 à 10 % en 2017. La Ville de La Crèche reste toutefois l'une des rares Communes des Deux-Sèvres à maintenir cet abattement qui concerne tous les foyers.

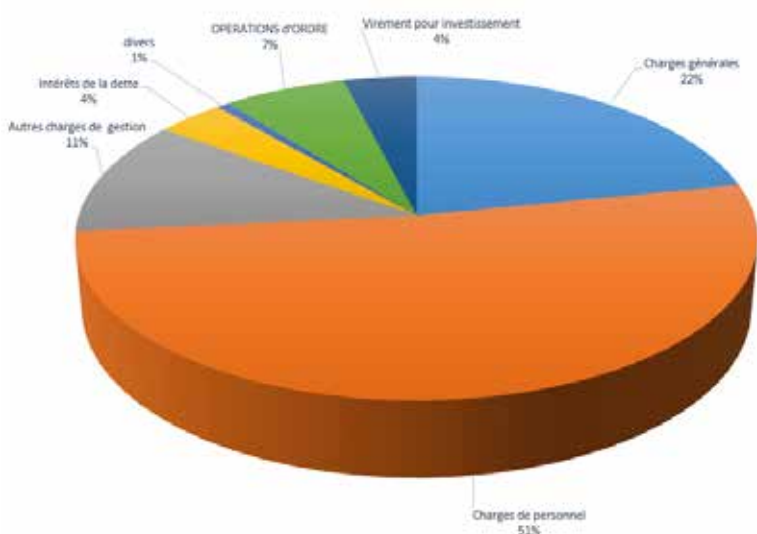
Dotations globales de fonctionnement versées par l'Etat à la Commune

	2013	2014	2015	2016	2017	Evolution 2013-2017
DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	845 818 €	844 615 €	748 420 €	634 134 €	573 397 €	
Evolution année n-1		-1 203 €	-96 195 €	-114 286 €	-60 737 €	-272 421 €
en pourcentage		-0,14%	-11,39%	-15,27%	-9,58%	-32,21%

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Ville (tout comme la Communauté de Communes) doit contribuer au redressement des finances publiques imposé par l'État depuis 2014. Une décision qui impacte durablement les recettes de fonctionnement...

BUDGET 2017 - Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

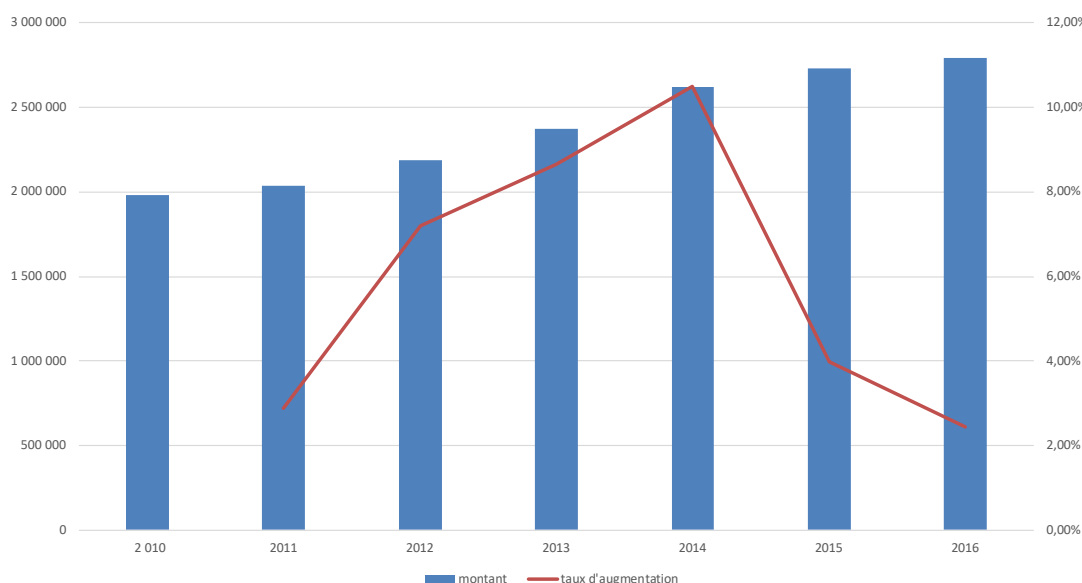


Les charges de personnel

(En €)	Inscrit au budget	Réalisé	Evolution
2010	1 995 500,00	1 981 302,00	
2011	2 038 436,00	2 038 436,00	+2,88 %
2012	2 188 799,00	2 185 127,00	+7,20 %
2013	2 374 500,00	2 374 325,00	+8,66 %
2014	2 630 000,00	2 623 399,39	+10,49%
2015	2 780 000,00	2 728 182,05	+3,99%
2016	2 838 500,00	2 794 729,14	+2,44%
2017	2 880 000,00		+3,05%

Évolution des charges de personnel 2010-2017

Le budget 2017 comprend, en plus des fonctionnaires, 4 emplois aidés sous statut CUI-CAE, pour un coût total de 50 000 €, 2 contrats d'avenir et 4 emplois de saisonniers pour juillet-août 2017.



Évolution des charges de personnel depuis 2010

Depuis 2014, la Ville s'efforce de maîtriser l'évolution des charges de personnel entre 3 et 4 % par an. Les charges de personnel sont prépondérantes dans les dépenses de fonctionnement. Ces dépenses traduisent la qualité du service public apporté aux Créchois :

- Accueils périscolaires, multi-accueil Ribambelle, restauration scolaire
- École municipale de musique, cinéma, salle de l'Hélianthe, service des sports
- Entretien des bâtiments, voirie, espaces verts et propreté urbaine
- Aide logistique aux associations et à la vie locale
- Gestion de l'état civil et de l'urbanisme

Les charges à caractère général

Elles représentent le second poste des dépenses de fonctionnement (24 %). Elles traduisent l'activité quotidienne de la Commune et l'entretien de son patrimoine.

Les principaux postes de dépenses sont :

- L'énergie (135 000 €)
- L'alimentation pour la restauration scolaire et le multi-accueil Ribambelle (164 000 €)
- L'entretien de la voirie (84 000 €)

Les fournitures d'entretien et les prestations de services (ex. : contrats de maintenance) constituent également des postes importants.

Les fêtes et cérémonies

Sur un montant de 95 000 € voté en 2017, le principal poste est celui de la nouvelle saison culturelle (30 000 €), adoptée à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Les autres grands postes sont ceux de manifestations plus traditionnelles qui rythment la vie de la Commune :

- Festivités et animations du 14 juillet : 23 000 € (-10 % par rapport à 2014)
- Fête de la musique et fête de la Sèvre Niortaise : 10 000 €
- Cérémonies patriotiques et vœux : 5 000 €

À noter : 74 000 € de subventions attribuées en 2017 pour les associations et les 4 coopératives scolaires de la Commune.

BUDGET 2017 - Investissement



Section d'investissement du budget principal

Dépenses investissement (€)		Recettes investissement (€)	
Remboursement du capital de la dette	415 000,00	Subventions	388 245,02
Remboursement anticipé de prêts	654 000,00	Fonds de compensation de la TVA	175 000,00
Opérations d'équipements et de travaux	1 060 070,00	Vente de terrains	135 025,00
Investissements des budgets annexes	90 669,00	Recettes diverses	115 000,00
Opérations diverses	57 000,00	Virement de la section de fonctionnement 2017	221 834,98
Opérations d'ordre	146 957,81	Affectation du résultat 2016	315 887,02
Reprise déficit années antérieures	333 753,02	Opérations d'ordre	388 457,81
		Emprunt spécial pour opération de gestion de dette	668 000,00
		Emprunt	350 000,00
TOTAL OPERATIONS REELLES	2 757 449,83	TOTAL OPERATIONS REELLES	2 757 449,83

Parmi les projets 2017

Voirie et réseaux

- Rénovation de la rue des Diligences, entre l'avenue de la gare et le carrefour de Rocan, autres voiries
- Mise en sécurité de la RD 7 à Bouguin
- Desserte en réseaux du futur lotissement des Petites Coïtes
- Éclairage public...

Équipements sportifs

- Maîtrise d'oeuvre pour la rénovation du stade Groussard
- Achèvement du club house

Dotations aux budgets annexes

- Équipement et travaux à l'Hélianthe
- Mise aux normes sécurité incendie du cinéma
- Aménagements divers à la maison des associations de Champcornu

Écoles, enfance, jeunesse

- Poursuite de l'informatisation des écoles (Chavagné)
- Modernisation du restaurant scolaire
- Équipement de Ribambelle et du RAMi

Cadre de vie et aménagements urbains

- Études de rénovation des halles
- Aménagement d'une aire de jeux
- Plantations et mobilier urbain
- Acquisitions foncières

Équipement des services

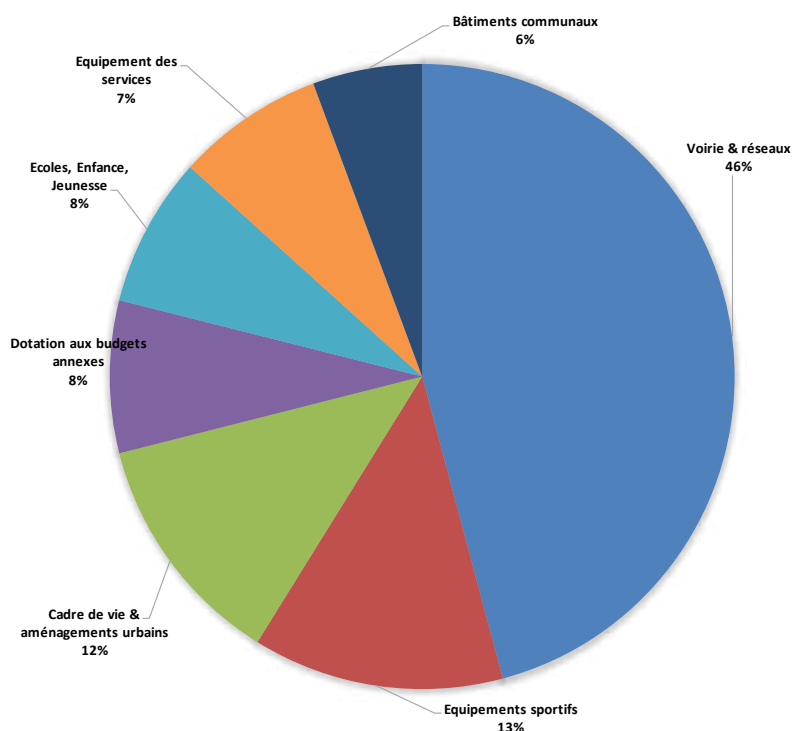
- Acquisition d'une tondeuse autoportée
- Matériel associatif et festif
- Renouvellement de postes informatiques

Bâtiments communaux

- Finalisation de l'annexe Hôtel de Ville
- Études pour la rénovation de l'orgue de l'église
- Rénovation de bâtiments communaux



Dépenses d'investissement : répartition des opérations



Voirie et réseaux	527 550 €
Équipements sportifs	149 540 €
Cadre de vie et aménagements urbains	140 500 €
Dotation aux budgets annexes	90 669 €
Ecoles, Enfance, Jeunesse	89 200 €
Équipement des services	88 080 €
Bâtiments communaux	65 200 €
TOTAL TTC	1 150 739 €

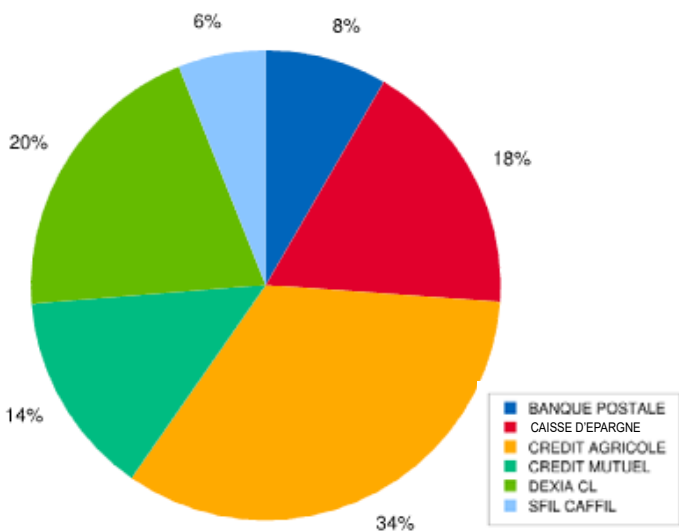


BUDGET 2017 - Gestion de la dette

Charge de la dette en 2017

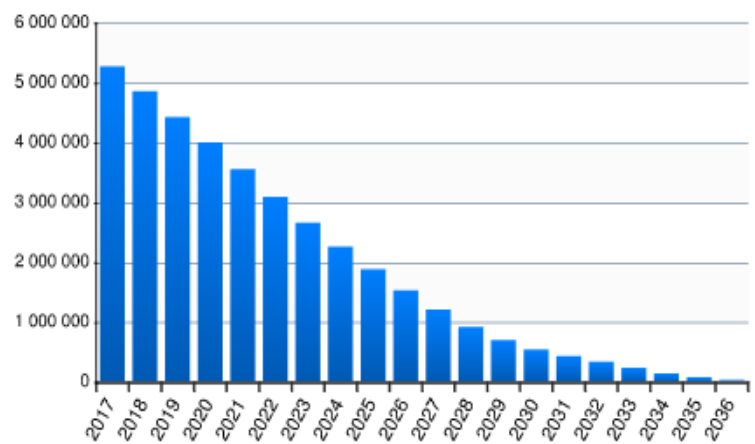
	Capital	Intérêts	Annuité 2017
Budget principal	413 319,23 €	187 814,37 €	601 133,60 €
Budget annexe Hélianthe	42 470,24 €	29 414,33 €	71 884,57 €
TOTAL	455 789,47 €	217 228,70 €	673 018,17 €

Encours de la dette du budget principal au 1^{er} janvier 2017 : 5 105 317 €



Répartition du capital restant dû par banque

Service de la dette - prospective

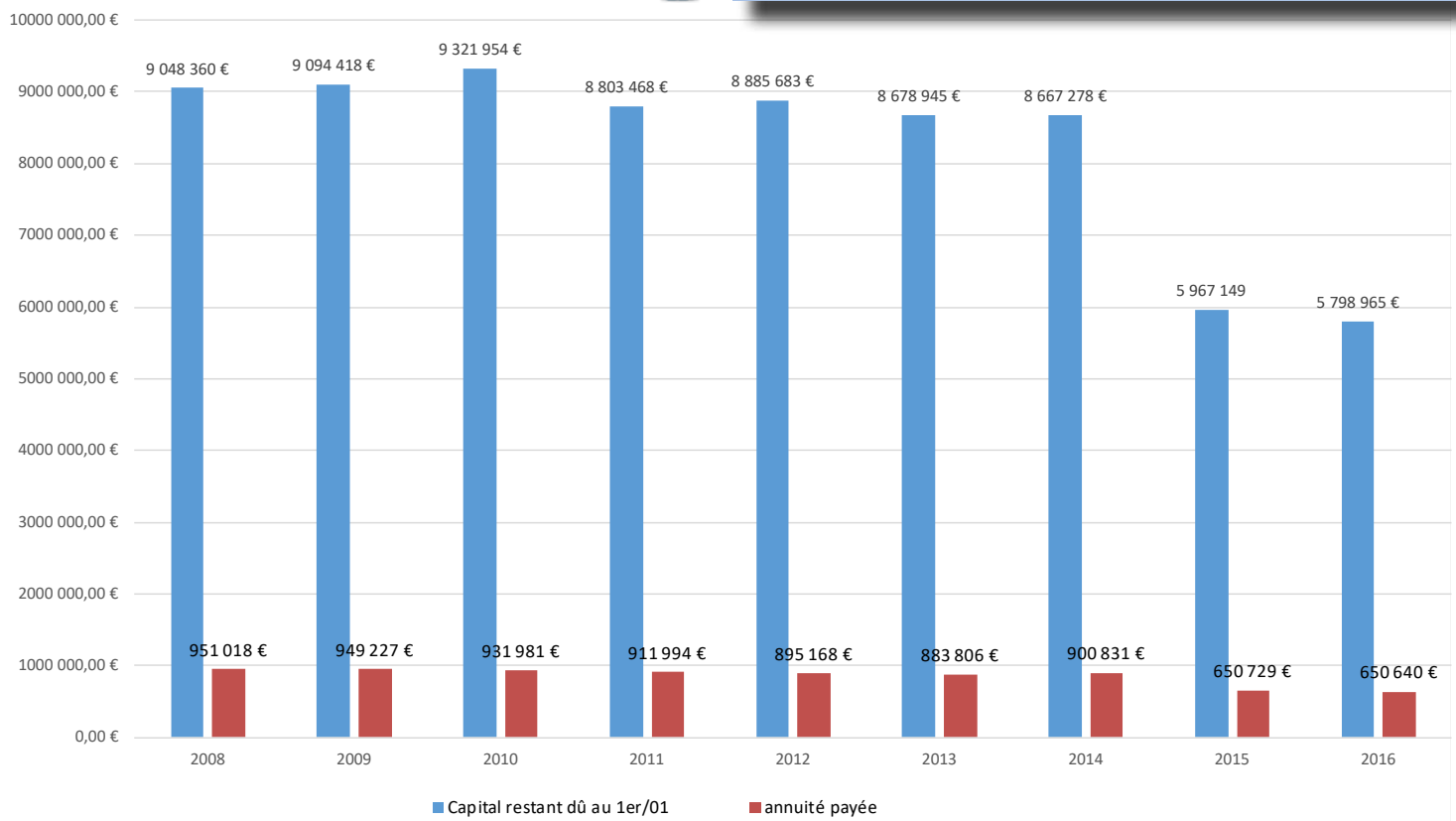


Evolution du capital restant dû (en €)

Historique de la dette 2008-2016



La réduction de l'encours de dette se poursuit, en limitant le recours à l'emprunt et en renégociant tous les prêts possibles.



Capital restant dû global au 1^{er} janvier et annuités payées
Budget Commune + budget annexe assainissement + budget annexe Hélianthe